

Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 26 novembre 2018

Situation du Gymnase de Burier

Madame la Conseillère d'Etat,

Les syndicats SSP et SUD accompagnent depuis de nombreux mois les salarié-e-s du Gymnase de Burier dans les différentes démarches entreprises pour clarifier l'avenir de leur établissement. Ces salarié-e-s vous ont interpellée à plusieurs reprises sur la question et vous ont notamment demandé, dans des courriers datés des 11 juin et du 1er octobre 2018 de leur transmettre toutes les informations existantes sur le projet d'extension et d'ouvrir des négociations sur l'avenir du Gymnase de Burier. Elles-ils vous ont clairement annoncé avoir mandaté les syndicats SSP et SUD pour les représenter durant ces négociations.

À la suite de la Conférence d'établissement du 30 octobre dernier et du courrier qui vient de vous être adressé par les salarié-e-s de Burier, force nous est de constater que vous ne semblez pas envisager d'accéder à la demande des salarié-e-s de Burier puisque vous proposez la mise en place d'une "démarche participative" qui vise à "améliorer la réalisation du projet par la concertation". Cette "démarche participative" reste essentiellement interne à l'établissement (elle implique la direction et les salarié-e-s) et vous ne manquez pas de préciser que: "la décision finale revient aux autorités politiques compétentes". Nous sommes donc fort loin d'un dispositif de négociations tel que demandé.

Cette manière de procéder, tant sur le fond que sur la forme, pose un certain nombre de questions.

D'abord, sur la forme, nous jugeons inacceptable que votre département n'ait que très récemment commencé à réagir aux interrogations des collègues, alors qu'elles-ils s'adressent à vous depuis mars 2018. Il est en effet difficilement recevable d'attendre plus de 5 mois (depuis le courrier du 11 juin), pour obtenir une réponse de la part de l'employeur sur des questions claires.

Ensuite, votre absence de réponses a permis la création d'une nouvelle situation de fait et de droit, verrouillant fortement le projet. En effet, en n'accédant pas à la demande des salarié-e-s d'avoir accès au projet rapidement, vous leur avez interdit de l'analyser en amont du processus législatif (l'épisode de la publication de l'EPMD est significatif à cet égard) et d'avoir (éventuellement) un impact fort sur ledit projet.

Enfin, en ne répondant pas à leur demande d'ouverture de négociations avec les syndicats, vous tendez à exclure ces derniers du processus, sans pour autant assumer ouvertement une réponse négative à une demande légitime des salarié-e-s.

La mise en en place forcée d'une démarche participative interne noue la gerbe de ces éléments en consacrant le fait que ne sera discutée que "la réalisation du projet" et qu'il s'agira d'une démarche interne et non d'une négociation entre employeurs et employé-e-s.

Nous ne pouvons que déplorer les options prises par le DFJC et la DGEP dans cette affaire, tant elle montre une défiance et une méfiance non seulement par rapport aux syndicats en tant qu'organisations, mais également par rapport aux salarié-e-s (dont on rappelle que les syndicats sont les représentants, y compris aux yeux de la LPers). Le traitement du *dossier Burier* nous alarme autant sur la politique du département en matière de constructions que sur sa conception du respect des rapports employeur –syndicats et employé-e-s.

Pour notre part, nous avons toujours montré notre disponibilité à la discussion et continuerons à soutenir les actions de nos collègues sous toutes les formes qu'elles prendront. À cet égard, comme demandé et réaffirmé dans le dernier courrier des salarié-e-s de Burier (courrier du 19 novembre), nous nous tenons à disposition pour une ouverture de négociations politiques le 28 novembre prochain. Nous demandons à ce que cette négociation se déroule en dehors de la logique des "paquets" définie lors de la discussion entre le DFJC et les syndicats car elle relève selon nous des situations urgentes à traiter pour elles-mêmes. Nous attendons donc vos propositions pour des dates de négociations pour ce sujet unique, négociations qui devraient quoi qu'il en soit débuter avant la fin de cette année.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-Enseignement,

Cora Antonioli, présidente



Raphaël Ramuz, secrétaire



Pour SUD Education,

Françoise E. Nicolet, présidente de l'AVMG



Gilles Pierrehumbert, président de la SVMS

